

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY



www.ville-passy-mont-blanc.fr

Septembre / Octobre / Novembre 2014

 n°











Robinetterie
Hydrothérapie
Sanitaire
Accessoire
Meuble
Spa

www.alpbain.fr

200 rue Colonney (derrière Haute-Savoie Viandes) - Sallanches - Tél. 04 50 90 88 26





Le Passerand 12p 215x305 (n°1).indd 2 11 09 14 15 40

Le Mot du Maire

"Chacun est particulier, chacun est exceptionnel"

Etre élu maire a été pour moi un très grand honneur et j'ai apprécié à sa juste valeur ce témoignage de confiance de la part des Passerands. Je réitère à cette occasion mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leurs suffrages.

Pendant ces six premiers mois d'exercice, nous avons pris la pleine mesure du mode de fonctionnement et de la gestion d'une commune. Nous nous sommes emparés des dossiers et les avons étudiés afin de les mettre en perspective. Un important travail nous attend. Mais nos projets, tels que définis au cours de notre campagne, pourront aboutir grâce à l'enthousiasme et au dynamisme de notre équipe. Nous nous en donnerons les moyens.

Je peux vous assurer qu'avec application, nous mettrons tout en œuvre pour demeurer à votre écoute et pour répondre au mieux à vos attentes avec l'attention et le respect dus à chacun et chacune d'entre vous. C'est dans cette optique que j'ai pris l'initiative d'un rendez-vous mensuel d'un quart d'heure avant chaque conseil municipal, afin d'échanger sur des sujets d'ordre général, en dehors de toute considération particulière, pour trouver des solutions à vos préoccupations.

Aujourd'hui, les temps sont difficiles et la gestion financière d'une commune, comme celle des ménages, pose des problèmes qui vont encore s'accentuer, sans doute dans les mois à venir et les prochaines années, avec de très fortes diminutions des dotations de l'État et des subventions oui se raréfient.

Je souhaite que nous restions positifs, en dépit de toutes nos inquiétudes, nos craintes et nos colères, dans le respect des autres. Aucun être ne se ressemble : chacun est unique, chacun est exceptionnel. Sachons nous écouter, sachons nous



aider, sachons travailler et construire ensemble pour créer des synergies !

Ce nouveau journal que vous allez recevoir au rythme d'un numéro tous les trois mois a pour vocation de créer une proximité entre nous : c'est un concentré de l'actualité communale, traitée de manière simple et compréhensible par tous. "Le Passerand" doit être le reflet de notre territoire et de ceux qui le font vivre.

Bonne lecture à tous !

Patrick Kollibay Maire de Passy Vice-président de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc



Le PASSERAND

Septembre / Octobre / Novembre 2014

Sommaire

Les Adjoints 4 et	5
Arrêt sur Image 6 et '	7
Libre Expression	3
Les Conseillers Municipaux	9
La Réforme des Rythmes Scolaires 1)
Priorité à la Jeunesse	1

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy. **Rédaction en chef :** Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette et conception graphique : Kractères

Rédaction : Patrick Kollibay, Christèle Deker en collaboration avec l'ensemble des adjoints, la commission communication et les services municipaux.

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Photographies : Fotolia, Pierre Huc et Christèle Deker ; Photos transmises par les conseillers municipaux.

PASSY



Impression sur papier PEFC:

Imprimerie Nouvelle 74700 Sallanches.

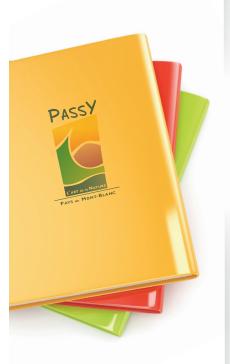
Régie publicitaire : Editions Cheneval 74250 Fillinges. IMPRIM'VERT® Tirage : 5 600 exemplaires.

Le Passerand 12p 215x305 (n°1),indd 3

Pendant 6 ans, les 33 élus désignés par les urnes en mars dernier, siègeront au conseil municipal afin de gérer par leurs délibérations les affaires de la commune. Pendant cette période, ils dessineront le Passy de demain.

La nouvelle majorité municipale entend marquer un changement par rapport à ses prédécesseurs.

En pages 4, 5 et 9, découvrez les nouveaux visages et les fonctions des équipes mises en place ainsi que sur www. ville-passy-mont-blanc.fr/ Le_conseil_municipal.html



Les **Adjoints**Nouveau Conseil Municipal



Philippe Drevon

1^{er} adjoint délégué aux Finances / Conseiller communautaire* Président du SITOM** des vallées du Mont-Blanc

« À l'heure où nous sommes confrontés à une réforme des finances publiques sans précédent, les collectivités territoriales verront leurs dotations diminuer de 11 milliards d'Euros sur le plan national d'ici à 2017. Chaque commune,

chaque intercommunalité, chaque association, chaque citoyen est concerné. C'est ensemble que nous trouverons des solutions, en étant innovants et en travaillant autrement, pour continuer à investir pour l'avenir de Passy. »



Nadine Cantèle

2ème adjointe déléquée au Tourisme et aux Ressources humaines / Conseillère communautaire*

« Passy mérite la reconnaissance qui lui est due. C'est la raison pour laquelle j'ai pris la décision de continuer à m'investir pour notre commune et de briguer un second mandat. Passy a toutes les qualités pour être une destination touristique incontournable mais il nous reste du travail pour en assurer la promotion.

J'ai d'ailleurs intégré la commission "Image et promotion" de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc, afin d'agir au-delà de notre territoire. Je me sens pleinement impliquée dans ces nouvelles fonctions et je souhaite tout faire pour aller de l'avant. Je tiens également à féliciter les services municipaux pour leur investissement au quotidien, que l'on ne mesure pas toujours à sa juste valeur. »



Paul Dugerdil

: 3ème adinint déléqué au Plan Incal d'urhanisme (PLII), à l'Ilrhanisme et au Lonement

« Dans les domaines complexes de l'urbanisme et du logement, je vais utiliser mon expérience professionnelle pour assurer au mieux le développement économique de la commune. »



Albanne Lemperrière

4ºme adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine / Conseillère communautaire*

« L'offre culturelle contribue au développement économique, crée et enrichît l'image d'une destination, favorise les relations inter-générations, valorise notre cadre de vie et peut apporter un nouveau souffle à notre commune. À Passy, nous avons la chance de posséder le Parvis des Fiz.

Grâce à la présence d'agents qualifiés, des spectacles vivants, festivals, salons, expositions se succèdent à l'initiative de la commune, de professionnels ou d'associations. La culture à Passy, c'est aussi une école municipale de musique, un centre culturel, une bibliothèque, une route de la sculpture, des églises... Autant d'évènements, de lieux accessibles à tous (2 à 99 ans) qui reflètent le dynamisme de notre commune. »

Le Passerand 12p 215x305 (n°1).indd 4





Gérard Délémontex

Conseiller communautaire* / 2ème vice-président du SITOM** des vallées du Mont-Blanc

« À l'occasion de mon second mandat, je souhaite m'investir pleinement dans un domaine qui me passionne : l'aménagement de Passy. Ma délégation comprend l'élaboration de chantiers plus ou moins importants (cuisine centrale, réfection de certaines voiries, entretien des bâtiments communaux, travaux relevant du service des eaux

et de l'assainissement). Le sujet est vaste et complexe. Aussi, afin de maîtriser toute la chaîne de fonctionnement, je gère également les ressources humaines des services techniques. »



Stéphanie Piedvin

« Après un premier semestre de travail, je remercie encore les Passerands qui ont su nous faire confiance. Ces nouvelles

responsabilités changent toute une vie. Depuis avril, nous en apprenons tous les jours et affinons notre compréhension des besoins et des attentes des citoyens.

Je tiens également à féliciter les services municipaux expérimentés qui travaillent en amont et qui nous permettront de concrétiser nos ambitions et projets communs. La tâche est loin d'être achevée, ce n'est que le début, mais c'est ensemble que nous arriverons. »



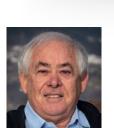


Valentin **Durand-Warembourg**

« C'est porté par plus de 1100 enfants répartis sur 6 groupes scolaires de la commune, que j'ai pris mes fonctions d'adjoint délégué

à l'Éducation et à la Jeunesse, début avril 2014. Conscient de la brève échéance de la réforme des rythmes scolaires, j'ai pu néanmoins découvrir les différents aspects de cette fonction, en collaboration avec le service municipal Éducation/Jeunesse, qui se caractérise par son importance, le premier en matière de personnel et le second, en termes de budget.

Soutenu par mon équipe, je tiens à apporter un nouveau souffle à la politique jeunesse de Passy, qui sera fondée sur la communication entre les différents intervenants, afin de remettre les «enfants» au cœur de nos décisions. Je souhaite que nous avancions unis pour leur permettre d'atteindre le collège dans les meilleures conditions. »



André Payraud 8ème adjoint délégué au Développement économique et à l'Environnement

« Ma délégation Environnement est importante car nous avons l'ambition de faire de Passy un modèle des bonnes pratiques dans ce domaine aux côtés des associations de défense de l'environnement. Pour cela, depuis notre arrivée à la mairie, j'ai réuni tous les éléments d'actualité et proposé une réunion de la commission environnement qui a eu lieu le 10 septembre.

Concernant l'économie et conformément à nos engagements, j'ai déjà reçu de nombreux investisseurs et entreprises à la recherche de foncier disponible ; hôtel, centre de remise en forme, pôle multifonctionnel, industriels etc. Nous les orientons et facilitons leurs démarches afin de les retenir sur notre commune, de générer des emplois et de donner à Passy une image nouvelle et la place qu'elle mérite au Pays du Mont-Blanc.

Nous avons également constitué un groupe de travail afin de mettre en œuvre un projet de création d'une passerelle himalayenne (passerelle suspendue) de 180 mètres de long qui enjamberait le Nant Bordon. Cet équipement serait un nouvel atout touristique agrémentant un itinéraire de randonnée vers le lac Vert et notre superbe "tour des Fiz". Passy possède de nombreux atouts. Nous devons les mettre en valeur.»



Nicole Vaucher 9ème adjointe déléquée aux Sports

« Mon arrivée dans le service des sports de Passy m'a immergée dans une institution d'envergure au Pays du Mont-Blanc, voire la plus importante. Celle-ci regroupe le sport scolaire, les associations et le sport loisir : 34 sports différents sont pratiqués dont 16 en compétition au sein de 34 associations.

Les installations et les équipements sont nombreux, bien entretenus ou récemment réhabilités comme la piscine de Marlioz. La diminution des dotations de l'État ne facilitera pas l'extension de l'offre déjà conséquente mais une

réflexion globale rendra attractifs l'exploit sportif des jeunes qui se surpassent et l'accès aux pratiques et aux équipements encouragé par l'innovation raisonnée. »

^{*} Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) ** Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagèr























Arrêt sur image

Arve Mécanique 0

Dans le cadre du projet de "chemin de l'Arve, du Léman au Mont-Blanc" mené par le SM3A*, l'itinéraire pédestre en bord d'Arve situé entre le siège international Quechua/Wed'ze/Simond et la centrale EDF de l'Abbaye, a été agrémenté d'une exposition à ciel ouvert sur l'hydroélectricité. Baptisé "Arve mécanique", ce premier tronçon réalisé en partenariat avec EDF et la commune de Passy, sera prochainement complété par deux autres expositions. Une idée de promenade alors que l'inauguration du site Quechua pourrait intervenir fin novembre/début décembre 2014.

² 70^{ème} anniversaire de la **Libération**

Dans le cadre du 70ème anniversaire de la Libération, la commune de Passy a proposé un programme varié essentiellement aux mois de mai et juin derniers. Placées sous le signe de la "transmission aux générations nouvelles", ces manifestations se sont appuyées sur les initiatives d'acteurs locaux, notamment dans le milieu scolaire.

Remise de dicos 3

Instituée en 1984, la traditionnelle remise de dictionnaires aux élèves de CM2 intégrant le collège à la rentrée, a été effectuée par Patrick Kollibay et Valentin Durand-Warembourg avant les vacances estivales. En plus de l'ouvrage monolingue, ont été également remis un dictionnaire français/anglais ainsi qu'un mini-atlas.

Inauguration de la piscine de Marlioz

Lundi 7 juillet, la nouvelle piscine de Passy Marlioz a été inaugurée après pratiquement un an et demi de travaux de rénovation et une ouverture mi-mai. Cette opération d'un coût global de 2 300 000€ TTC a été financée principalement par la commune de Passy. Elle aura permis de remettre aux normes un équipement vieillissant, construit en 1976, de générer d'importantes économies de fonctionnement et d'améliorer le confort de l'usager.

De Passy à Pfullingen à pied 5

Le mercredi 7 mai, Wolfgan Silver est parti de Pfullingen à pied et a rejoint Passy trois semaines plus tard, en suivant le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Au terme de son périple, il a été accueilli par Patrick Kollibay et Catherine Parceveaux-Fivel, présidente du comité de jumelage Passy/Pfullingen.

6 Lions SOS pour une vie

L'opération "Lions SOS pour une vie" consiste à centraliser dans une boite rangée dans la porte du réfrigérateur, les informations vitales relatives à la santé de l'occupant des lieux. Grâce à l'autocollant "Lions SOS" apposé au dos de la porte d'entrée, les secours savent où la trouver dans le cadre de leur intervention. Boite disponible en pharmacie.



Afin de moderniser son image, le FJEP a adopté une nouvelle identité visuelle : un logo aux formes arrondies évoquant l'harmonie et le partage. Ce dessin a été sélectionné parmi une vingtaine d'autres suite à un concours. Le lauréat n'a pas souhaité se faire connaître.

Sport & nature

Grand rendez-vous des amateurs de sport et de nature, la 6ème édition du Quechua tour des Fiz a obtenu le succès attendu, dimanche 27 juillet, à Plaine-Joux, avec près de 1000 compétiteurs inscrits.

Dans le même temps, la "Journée du Camp de Base" accueillait petits et grands pour de multiples activités sportives et de loisirs.

25ème édition du **Tournoi** odes **Petits Champions**

Du 19 au 26 juillet, le "Tournoi des Petits Champions", organisé par le tennis club Passy Saint-Gervais Mont-Blanc, a réuni 67 filles et garçons de 12 à 14 ans, qui ont participé à près de 140 rencontres. Les vainqueurs : Ophéline Depoilly face à Justine Pysson et Matthias Cuny face à Thomas Brulay



Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (_) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Passy 1 Avenir

DÉFENDRE L'AVENIR DE PASSY CONTRE LES CONSERVATISMES DE TOUS BORDS

Avec seulement 66 voix d'écart au second tour des élections municipales, notre liste conduite par Anne-Marie Berlioux n'obtient que 4 sièges. C'est la spécificité du scrutin majoritaire qui avantage la liste arrivée en tête. Fidèles à leur volonté de favoriser une nouvelle génération d'élus, notre candidate et Hervé Bosson ont choisi de laisser leur place. On ne peut que respecter leur choix. Désormais, "Passy 1 Avenir" participe activement au travail municipal à travers les différentes commissions, ainsi qu'au sein de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc. Notre volonté est de défendre l'avenir de Passy. Depuis trop longtemps nous souffrons d'une gestion à la petite semaine, parsemée de réalisations quelques fois réussies architecturalement mais mal adaptées aux besoins. L'école du Chef-lieu déjà trop petite et sans parkings, la piscine dont le seul bassin de 25 m ne répond plus aux attentes du public, sans parler de la cuisine centrale dont on ne connaît pas encore le coût d'équipement. Résultat, les finances de la commune sont plus que fragiles comme l'a fait remarquer Yannick Legall lors de l'examen du compte administratif.

Que va faire l'équipe de Patrick Kollibay et d'André Payraud dans ce contexte ? Après les belles promesses de la campagne électorales (projet d'hôtel au Plateau d'Assy, transformation du Mont-Blanc en centre de remise en forme, création d'une passerelle "himalayenne" sur le Nant-Bordon, création d'une usine d'embouteillage, réhabilitations de la salle Jean Pernot et du cinéma etc.) avec des financements privés mirifiques, la réalité est toute autre. 2 solutions s'offrent à eux ; augmenter la dette ou augmenter l'impôt. Le Maire a avoué pendant le conseil municipal du 26 juin "que nous ne pourrons pas faire tout ce que nous avons promis". Dont acte. Bien que "Passy 1 Avenir" soit minoritaire au Conseil Municipal, nous resterons extrêmement vigilants quant à la menace d'intérêts particuliers (qui se manifestent déjà) et poursuivrons les priorités définies avec les Passerands lors de nos rencontres de terrain. Nous veillerons à ce que la municipalité améliore les services à la population. Par exemple, qu'elle préempte la maison à l'entrée de Passyflore pour créer une micro crèche conformément à ce qu'Alain Roger avait fait inscrire au PLU lors du mandat précédent. Nous ferons valoir les besoins énormes en terme de déplacements doux à Chedde et à l'Abbaye notamment, pour les piétons et les cyclistes. En matière de tourisme, nous participons déjà activement à l'élaboration de la stratégie voulue par la nouvelle direction de l'Office de Tourisme. Enfin, à propos de l'environnement nous ne sommes pas vraiment surpris de l'absence de la majorité sur ce sujet. À la question posée par Christèle Rébet sur la possibilité d'abonder le fond Air-Bois par la commune pour aider davantage les particuliers à changer leurs poêles à bois, le Maire a répondu par la négative. D'ailleurs, nous attendons toujours qu'André Payraud, maire-adjoint à l'environnement, convoque la première réunion de la commission 4 mois après la mise en place du Conseil Municipal.

 $Rapha\"el\ Cast\'era\ pour\ www.passy1 avenir.fr-Yannick\ Legall,\ Christ\`ele\ R\'ebet,\ Pome\ Hominal\ Pome\ Ho$



Centre Droit Indépendant

Le 1^{er} bilan du "Maire le plus mal élu de France" (l'Express) est désastreux. Il se faisait fort de défendre Passy en visant la Présidence de la Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc et n'a même pas été candidat, de maintenir les 2 vice-présidences pour Passy mais n'a présenté personne pour la 2^{de} vice-présidence et a voté contre la candidature de Guy Sansano! Conclusion, Passy a perdu 5 conseillers et une vice-présidence!!

Au Syndicat mixte de l'Arve (SM3A) où une vice-présidence était jusque là dévolue à Passy qui compte la plus grande longueur d'Arve, il n'a présenté personne, n'a pas soutenu la candidature de Guy Sansano et a voté pour la Vice-présidence aux Contamines-Montjoie! Quant au SYANE, nouveau recul, nous n'avons qu'une place dans le comité non décisionnel et personne en commission d'appel d'offres.

En interne, c'est place aux gros bras et au copinage! On dédouane un adjoint qui insulte un élu de la minorité en fin de Conseil municipal. On éjecte du SITOM le Pt Delemontex pour nommer à sa place un nouveau venu M. Drevon. On vote une remise de pénalités d'un concitoyen, au bon vouloir du prince. On sous évalue une servitude estimée à 4000 € pour la céder à 1000 €. Et que dire des décisions prises puis retirées et de l'absentéisme des adjoints les premiers mois... Avec VOUS, agissons contre le projet immobilier fantasmagorique devant Super U! Le seul "poumon" de Marlioz qu'il aurait été plus judicieux de préserver en espace vert! Où est la bonne gestion! Il y a 8 ans nous nous sommes dotés des moyens utiles pour que la revue municipale soit élaborée en mairie et que cela ne coûte rien aux Passerands; Le Maire a décidé sans concertation de choisir une agence de Communication pour désormais la réaliser. Quid de l'agent embauché pour ce travail? Quel surcoût pour le budget vu qu'il n'y a que 2 pages de Pub? Où est la Démocratie? On nous impose 2100 signes et une taille de caractères quasiment illisibles! OUI, le 1^{er} bilan est désastreux!

Groupe Centre Droit Indépendant : Guy Sansano, Martine Perroud et Pierre Gueguen.



Du Bon Sens pour Passy

VOLONTÉ DE NOTRE GROUPE : INDÉPENDANCE DES PARTIS, ACTIONS AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La main tendue à d'autres responsables de listes n'ayant pas été acceptée, notre volonté de rassemblement n'ayant pas été entendue, nous voilà à nouveau membres d'une opposition que nous voulons constructive. De ce fait, notre action sera plus difficile, plus limitée.

Serons-nous écoutés ? Exemple : auparavant, les élus de notre groupe ont dénoncé au cours des conseils municipaux la désaffectation des écoles de hameaux en vue de leur vente.

La 1^{ère} école concernée serait celle des Ruttets. Nous voulons, comme annoncé durant la campagne, préserver ces lieux de vie ; ces locaux peuvent être mis à la disposition des Passerands, des associations.

Avec les nouvelles constructions, plusieurs sites scolaires manquent de place. Pourquoi ne pas redonner vie à ces salles de classes ? L'argument des économies est bien léger. En effet, la diminution des indemnités du maire et des élus de la majorité, comme nous l'avons proposée, aurait largement compensé le coût de l'entretien de ces locaux.

Michel Duby et Annette Bordon



Passy Vraiment à Gauche

Porteurs au sein du conseil municipal des valeurs de la vraie gauche, nous menons une opposition résolue à la politique libérale de la municipalité UMP, élue par moins de 17 % des électeurs et qui n'a donc pas la légitimité pour imposer des projets contestés par les citoyens.

Nos positions sont guidées par deux principes fondamentaux : 1°) Faire passer le bien commun avant les intérêts particuliers.

2°) Faire vivre une vraie solidarité pour et entre les habitants.

Nous dénonçons les politiques nationales de l'UMP et du PS qui asphyxient les communes. L'État doit donner aux communes les moyens de répondre aux besoins des habitants, de réduire les inégalités et la pauvreté dans notre population. Nous défendons au conseil municipal une autre politique pour Passy. Par exemple nous agirons sans relâche: pour la défense des services publics de notre commune; pour une maison des associations et l'augmentation notable des subventions aux associations; pour une maison de retraite qui est un besoin fort; pour le respect des droits du personnel communal; pour un tourisme raisonnable, maîtrisé par la collectivité, familiale, sauvegardant le patrimoine naturel et abordable pour toutes les couches sociales; contre toute privatisation de services municipaux et de biens communaux, notamment Plaine-Joux et la Plaine dont nous demandons le classement.

Les Passerands peuvent compter sur notre vigilance et notre détermination.

Laurent Nardi et Sylvie Brianceau, conseillers municipaux

Les **conseillers** municipaux



Annette Bordon



Daniel Duret



Danièle **Dumax-Baudron**



Passy1avenir

Yannick Le Gall



Centre Droit

Indépendant

Guy Sansano



Myriam Rech



Michel **Pitzalis**



Christèle Rébet



Martine Perroud



Christiane Daudin



Sylvie Campoy

Michel

Métivier



Séverine -Pome Hominal

Raphaël

Castéra



Pierre Guéguen



Pascale Jasak

Fabrice

Payraud



Monique **Poullot**



Michel Duby

Passy Vraiment à Gauche



Laurent Nardi



Ophélie Nier



Olivier Vézinhet



Svlvie Brianceau

Plus d'infos sur www.ville-passy-mont-blanc.fr/Le_conseil_municipal.html



La Réforme des rythmes scolaires



« L'année scolaire 2014/2015 sera une année expérimentale pour définir l'organisation qui sera mise en place dès la rentrée 2015 », affirme Valentin Durand-Warembourg.

Ainsi, un comité de pilotage composé de représentants de la municipalité, du service municipal dédié, des parents, du corps professoral et des encadrants des Temps d'activités périscolaires (TAP), se réunit tous les 15 jours, afin de placer l'épanouissement de l'enfant au cœur de la réflexion.

Ces réunions bimensuelles sont l'occasion « d'écouter et de faire émerger de nouvelles idées ». « Aujourd'hui, les TAP s'apparentent davantage à de la multi-activité répondant aux goûts de chaque enfant : sport, lecture, droit à la paresse... C'est en fait un temps de liberté encadré », poursuit le jeune élu.

Comme la grande majorité des communes, Passy avait adopté ¾ d'heure de TAP au terme du temps scolaire (soit de 15h45 à 16h30).

Par la suite, ce projet pourrait évoluer, tout en restant dans le cadre d'une gestion budgétaire maîtrisée, en fonction des dotations allouées par l'État dans ce domaine (fonds d'aide à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires).

La grande nouveauté de cette réforme étant la demi-journée d'école le mercredi, de 9 heures à 12 heures, Patrick Kollibay et Valentin Durand-Warembourg ont tenu à ce qu'il y ait une continuité dans la prise en charge des enfants se rendant ensuite en accueils de loisirs. Ainsi, ces derniers seront accueillis en restauration scolaire, avec l'organisation de liaisons-navettes entre les différents sites.

TEMPS SCOLAIRE EDUCATION NATIONALE PAUSE MÉRIDIENNE (RESTAURATION SCOLAIRE) 🔲 TEMPS ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (MAIRIE) ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI

6h	130	0 8h30		11h30		13	13h30 15h		145	16h30)	19h
LUNDI												
MARDI												
MERCREDI			9h30			12h						
JEUDI												
VENDREDI												

LA RÉFORME EN QUELQUES LIGNES...

- MAINTIEN DES 24 HEURES D'ENSEIGNEMENT PAR SEMAINE MAIS ÉTALÉES SUR NEUF DEMI-JOURNÉES
- 180 JOURS DE CLASSE PAR AN CONTRE 144 JOURS AUPARAVANT (187 EN MOYENNE DANS LES PAYS DE L'OCDE).
- TAP SONT GRATUITS ET SUR INSCRIPTION.
- LES ENFANTS PEUVENT RENTRER CHEZ EUX, ALLER À UNE ACTIVITÉ EXTRA-SCOLAIRE OU ALLER EN TAP. LES ACTIVITÉS TAP SONT ENCADRÉES PAR LES AGENTS SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM), LE PERSON-

NEL DES ACCUEILS DE LOISIRS ET DU FJEP, LES INSTITUTEURS ET LES PARENTS D'ÉLÈVES.





EN PARALLÈLE, LES ANIMATEURS DU SITOM INTER-VIENDRONT AUPRÈS DES ÉLÈVES AFIN DE LES SEN-CAMPAGNE MENÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, GRATUITEMENT, AUPRÈS DES ÉCOLES DES COLLEC-TIVITÉS MEMBRES.



Découvrez les initiatives municipales dans les domaines de la restauration collective. de la petite enfance, du développement durable et en tant que relais du Pass Scolaire.



Suite à un accord entre la commune de Passy et le bailleur social SEMCODA, la construction d'une nouvelle cuisine centrale a été intégrée dans le cadre d'un projet de logements locatifs à Marlioz.

Avec plus de 400 m² de surface, elle aura une capacité de production de près de 1200 repas par jour contre 600 en moyenne actuellement.

Les locaux "bruts" devraient être livrés début février 2015. Leurs aménagements et équipements seront assurés par la commune de Passy, garantissant ainsi une indépendance, quant au type de restauration qui sera ensuite retenu.

Pass Scolaire

Démarches en mairie

Le "Pass Scolaire" associe les communes et les remontées mécaniques du Pays du Mont-Blanc, afin de permettre aux élèves de skier à tarif réduit sur l'ensemble du territoire.

Contrairement aux années précédentes, les démarches administratives seront à effectuer auprès de l'agent d'accueil de la mairie de Passy et non plus à l'office de tourisme.





Priorité Jeunesse!



"Favoriser la socialisation des moins de 4 ans

En mars 2013, la commune de Passy a mis en place "Bulles de jeux", un "Lieu d'accueil enfants parents" (LAEP), structure originale initiée par le Conseil général de la Haute-Savoie, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF). Ce lieu de rencontre gratuit est ouvert aux enfants de moins de 4 ans ainsi qu'aux parents ou futurs parents, quelle que soit la commune de résidence. Il facilite les échanges entre les personnes présentes et/ou avec deux professionnelles "accueillantes". De leur côté, les bambins trouveront sur place des jeux et des activités, afin de favoriser leur socialisation. Le fonctionnement est très souple et chaleureux.

"Bulles de jeux" est situé au 1er étage du FJEP (275, rue Arsène Poncet) et sera transféré début janvier 2015 dans les locaux du Relais d'assistants maternels, 80, rue du Lac Vert.

Ouverture les lundis 6 et 13 octobre ; 3 et 17 novembre ainsi que les 1er et 15 décembre 2014 de 9h à 11h15.

CONTACTS:

- Service "PETITE ENFANCE" de la mairie de Passy : 04 50 93 55 72
- Pôle médico-social de Passy : 04 50 78 27 90 (Conseil général de la Haute-Savoie)



11 09 14 15 41











Conception, fabrication, installation et maintenance d'équipements électriques et d'automatismes pour l'industrie, le tertiaire et le transport par câble.

Conception et Maintenance d'Equipements Electroniques



Société Electro-Mécanique et Electronique Roger

P.A.E du Mont-Blanc - B.P 2 - 74190 PASSY FRANCE - Tél. 04 50 93 60 07 - Fax. 04 50 93 67 59 E-mail : contact@semer.fr - Web : www.semer.fr



INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE

Passy Chedde © +33 (0)4 50 21 86 86 947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy chedde@mont-blanc-immobilier.fr

Saint-Gervais © +33 (0)4 50 93 51 77 info@mont-blanc-immobilier.fr

Megève Syndic © +33 (0)4 50 93 30 17 megeve@mont-blanc-immobilier.fr

Les Contamines-Montjoie © +33 (0)4 50 47 04 15 contamines@mont-blanc-immobilier.fr

Sallanches © +33 (0)4 50 58 68 29 sallanches@mont-blanc-immobilier.fr

Les Houches © +33 (0)4 50 54 45 08 leshouches@mont-blanc-immobilier.fr

Combloux © +33 (0)4 50 93 30 17 combloux@mont-blanc-immobilier.fr



Le Passerand 12p 215x305 (n°1).indd 12 11 09 14 15 41